

Rapport d'activités

2019-2020



4 décembre 2020

Table des matières

	Page
Introduction	1
1. Raison d'être de l'organisme	1
2. Valeurs de l'organisme	2
3. Activités de défense collective et individuelle des droits	2
3.1 Activités de défense individuelle des droits	2
3.1.1 Demandes du secteur de la santé et des services sociaux	3
3.1.2 Demandes des autres services gouvernementaux	4
3.1.3 Demandes concernant le logement	5
3.1.4 Demandes concernant la justice	5
3.1.5 Demandes concernant les autres secteurs de vie	5
3.2 Activités de défense collective des droits	5
3.2.1 Justice et santé mentale	5
3.2.2 Transformation des services en santé mentale et appropriation collective du pouvoir	6
3.2.3 Femmes et santé mentale	10
3.2.4 Amélioration des conditions de vie et lutte à la pauvreté	10
3.2.5 Préservation de l'autonomie du mouvement communautaire et de défense des droits en santé mentale	12
4. Activités collectives de promotion, d'information et de vigilance en défense des droits	15
5. Collectif des Laurentides en santé mentale	15
6. Liens de solidarité	16

7. Activités d'information, de consultation, de formation, de mobilisation et colloques	16
8. Situation financière	16
9. Équipe de Droits et recours Laurentides et vie associative	18
10. Conclusion	19

ANNEXE 1 – Statistiques sur la défense individuelle des droits

ANNEXE 2 – Liste des activités d'information, de consultations, de formations, de mobilisations et colloques

INTRODUCTION

Bienvenue à notre 27^e assemblée générale. Tous les membres du conseil d'administration, des comités de travail et du personnel sont heureux de vous présenter le travail accompli pendant la dernière année.

Notre 27^e année aura été marquée par une fin d'année financière bouleversante. Nous avons toutes et tous été affectés par la pandémie qui a sévit à l'échelle planétaire. Évidemment notre organisme n'y a pas échappé et nous avons dû nous ajuster à cette nouvelle réalité qui semble vouloir perdurer.



Merci à toutes et à tous de votre présence et bonne 27^e assemblée générale annuelle

1. RAISON D'ÊTRE DE L'ORGANISME



Droits et recours Laurentides est un organisme communautaire autonome régional fondé en **1993**. La mission de l'organisme est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits collectifs et individuels des personnes ou des groupes de personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides, tant dans le secteur de la santé et des services sociaux, des autres services gouvernementaux

que dans l'ensemble des activités de leur vie.

Le support est offert par le biais de l'aide, de l'information, de l'accompagnement et de la promotion en défense des droits. Les interventions de l'organisme visent à accroître les compétences et l'autonomie des personnes par rapport à l'exercice de leurs droits. Le respect du rythme, des valeurs et des choix des personnes est essentiel.

Afin d'améliorer le respect des droits et la qualité de vie des personnes, les actions de l'organisme ont pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la communauté et de participer à des changements de mentalité. L'organisme veut être alerte et critique afin de s'assurer que les lois, les politiques et règlements, ainsi que leur application, tant au niveau du gouvernement que des organisations, favorisent et renforcent les droits fondamentaux des personnes.

2. VALEURS DE L'ORGANISME

Nos valeurs sont :

- **L'appropriation du pouvoir des personnes :**
 - Favoriser la prise de parole et la pleine citoyenneté.
 - Aider au développement des compétences.
 - Appuyer les personnes dans leurs choix d'action.
- **La dignité :**
 - Respecter les droits fondamentaux des personnes et leur choix.
 - Lutter contre les préjugés et toute forme de discrimination.
- **La justice sociale :**
 - Revendiquer auprès des autorités concernées le respect de leurs engagements en regard des droits sociaux.
 - Miser sur l'équité et le partage de la richesse.
 - Dénoncer les abus.
- **La démocratie :**
 - Favoriser l'accès et le partage du pouvoir entre toutes et tous.
 - Favoriser un processus de participation collective dans la prise de décision.



3. ACTIVITÉS DE DÉFENSE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE DES DROITS



Le respect des droits est la pierre angulaire des fondements de notre société. Il est essentiel de voir à son respect afin que chacun et chacune d'entre nous puisse jouer un rôle dans le but d'améliorer notre société. Nos interventions en défense individuelle des droits en santé mentale confirment toujours la nécessité de poursuivre nos actions collectives. C'est grâce à la prise de parole des personnes directement concernées que nous réalisons nos actions collectives.

3.1 Activités de défense individuelle des droits

Pendant l'année 2019-2020, nous avons été en contact avec **357 personnes** pour la défense individuelle de leurs droits :

➤ **169 femmes ;**

- ↳ **135 hommes ;**
- ↳ **14 proches ;**
- ↳ **39 intervenantEs.**

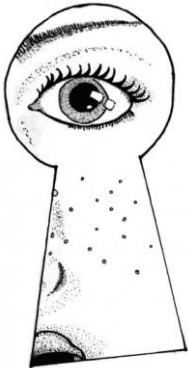
Nous avons reçu de ces personnes **456** demandes.

- ↳ **140** demandes liées au secteur de la santé et des services sociaux ;
- ↳ **105** demandes liées à d'autres secteurs de vie ;
- ↳ **79** demandes liées aux autres services gouvernementaux ;
- ↳ **73** demandes liées à la justice ;
- ↳ **59** demandes liées au logement.

Les **456 demandes** que nous avons reçues ont nécessité **2409 actions** : rencontres à nos bureaux ou ailleurs dans la région, accompagnements, démarches téléphoniques, références, correspondances, échanges de courriels, etc. Vous trouverez, en annexe au présent rapport d'activités, les statistiques en défense individuelle des droits. Pour une autre année les courriers électroniques sont un moyen de communication de plus en plus utilisé par les personnes qui font appel à l'organisme.

3.1.1 Demands du secteur de la santé et des services sociaux

Nous avons eu **140 demandes** liées au secteur de la santé et des services sociaux. La garde en établissement et la qualité des services demeurent les deux types de demande les plus importants, totalisant **67** demandes soit **32 %** des demandes pour ce secteur.



La garde en établissement

La *Loi de protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* est une loi d'exception qui prévoit l'internement involontaire d'une personne principalement dans un centre hospitalier. Nous avons eu **41 demandes**. Lors des rencontres sur les différents départements de psychiatrie nous informons et accompagnons les personnes mises sous garde sur leurs droits, leurs recours ainsi que sur le mécanisme de contestation.

Afin qu'elles puissent être représentées au tribunal nous prenons contact avec les bureaux d'aide juridique. Pour faciliter la contestation de leur garde devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ), nous les informons sur le processus de contestation.

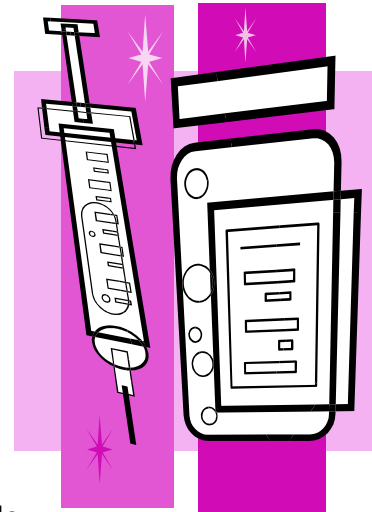
Il nous a été souligné par les personnes qu'elles avaient très peu d'informations durant tout le processus de mise sous garde. Nous devons rappeler qu'elles conservent tous leurs autres droits. Le consentement libre et éclairé aux soins est un droit reconnu dans notre Code civil et

malheureusement très peu de personnes nous ont dit avoir consenti aux deux évaluations psychiatriques concluant à la dangerosité.

La qualité des services

La qualité des services arrive en deuxième position. **26 demandes** ont été faites concernant le CISSSL. Les principales insatisfactions rapportées sont :

- ➔ Manque d'information sur les services disponibles, les traitements proposés et les alternatives possibles ;
- ➔ Accès au téléphone et la qualité de la ligne téléphonique rend difficile les communications avec l'extérieur ;
- ➔ Manque de confidentialité d'écoute et d'accueil ;
- ➔ Banalisation des effets secondaires de la médication nommée par la personne ;
- ➔ Ne pas tenir compte des solutions proposées par les personnes ;
- ➔ Difficultés à savoir à quel moment auront lieu les rencontres avec le psychiatre pendant l'hospitalisation et très courte durée de ces rencontres ;
- ➔ Conditions d'hospitalisation difficiles, par exemple la salubrité au Pavillon Jeanne-Mance ;
- ➔ Relation de confiance patientE /médecin difficile à établir.



3.1.2 Demandes des autres services gouvernementaux

Nous avons reçu **79 demandes** concernant ce secteur. En tête de liste cette année, nous retrouvons l'aide sociale, soit **34 demandes** qui représentent 43 % de ce secteur. Parmi les autres services gouvernementaux, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, est au deuxième rang pour **9 demandes**.

L'Aide sociale – Sécurité du revenu

Parmi les **34 demandes** reçues, les plus fréquentes sont :

- ➔ Annulation des prestations ;
- ➔ Présomption de vie maritale ;
- ➔ Relations conflictuelles avec des agentEs.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Les 9 demandes reçues concernant l'IVAC arrivent au deuxième rang. Les principales demandes sont :

- ➔ Refus de reconnaître les séquelles ;
- ➔ Cessation du versement des prestations.

Les décisions de mettre fin aux prestations avant que les personnes ne se rétablissent créent chez elle une détresse considérable.



3.1.3 Demandes concernant le logement

Cette année nous avons reçu **59 demandes** dans ce secteur. Les principales demandes sont :

- ➔ Demandes d'expulsion et reprise de logement ;
- ➔ Difficultés lors de travaux de rénovation ;
- ➔ Relations conflictuelles avec les propriétaires ;
- ➔ Salubrité, moisissure et délabrement du logement.



Nous outillons, comme par les années passées, les personnes en donnant des modèles de lettres et des fiches conseils. Cette année nous avons dû produire des fiches conseils, car la Régie du logement ne donne plus de copie papier de ces documents. Nous sommes préoccupés par cette décision. Un bon nombre de personnes que nous accompagnons ne peut se procurer ces outils, car elles n'ont ni ordinateur, ni tablette, ni téléphone intelligent ou accès à internet.

3.1.4 Demandes concernant la justice

Nous avons reçu **73 demandes** dans ce secteur. Voici les plus fréquentes :

- ➔ Poursuites criminelles ;
- ➔ Poursuites civiles.

Plusieurs personnes se retrouvent seules devant la justice et ont besoin de support pour démystifier le processus qu'elles souhaitent entamer ou auquel elles auront à faire face. Nous poursuivons nos accompagnements afin d'outiller les personnes et les aider à mieux comprendre le processus judiciaire.

3.1.5 Demandes concernant les autres secteurs de vie

Concernant les autres secteurs de vie des personnes, nous avons reçu **105 demandes**. Voici les plus fréquentes :

- ➔ Les assurances collectives ;
- ➔ La consommation ;
- ➔ Les difficultés liées au travail.

3.2 Activités de défense collective des droits

Les activités de défense collective des droits nous permettent d'avoir un rayonnement plus grand, d'initier des changements plus en profondeur.

3.2.1 Justice et santé mentale



Le respect des droits fondamentaux, la prise de parole des personnes et l'appropriation collective du pouvoir sont des éléments essentiels pour une réelle transformation des services et des pratiques en santé mentale. Depuis sa fondation en 1993, Droits et recours Laurentides fait la promotion du principe d'appropriation collective du pouvoir des personnes directement concernées dans une perspective de transformation sociale. La santé mentale ne peut être réduite à une vision biomédicale des personnes. Des approches diversifiées et respectueuses des droits doivent guider la prestation des services.

Transformation des services de psychiatrie

Suite au Plan d'action en santé mentale 2015-2020 déposé par le MSSS, nous avons poursuivi nos rencontres au comité stratégique sur la primauté de la personne ainsi que les 3 comités tactiques régionaux soit un sur le respect des droits, un sur le rétablissement et un autre sur la stigmatisation. Nous siégeons au comité stratégique sur la primauté de la personne et le comité tactique sur les droits. On se souviendra que ces comités devaient reprendre la mesure 1.1 du Plan d'action en santé mentale *« Afin d'assurer la promotion des droits et d'en favoriser le respect, chaque établissement responsable d'offrir des soins et des services en santé mentale inclura, dans son plan d'action sur la primauté de la personne dans l'organisation et la prestation des soins et des services, des actions et des modalités de suivi concernant la sensibilisation, l'information et la formation des gestionnaires, des intervenants, des personnes utilisatrices de services et des membres de leur entourage sur les droits de tout utilisateur de services ainsi que sur le recours exceptionnel aux mesures légales »*. Tout au long des travaux nous avons constamment souligné l'importance des droits. Le comité tactique sur les droits à travailler sur un dépliant d'information à l'intention des personnes directement concernées et de leurs proches. Ce dépliant donne de l'information sur les ressources du milieu et informe les personnes sur leurs droits en santé et services sociaux sur la garde en établissement et sur les mesures de contrôle.



En janvier 2020, nous avons été informé qu'il y aurait durant l'hiver 2020 une consultation satellite visant à alimenter l'élaboration du prochain **Plan d'action en santé mentale 2020-2025**. Au mois de février, nous avons écrit au Directeur santé mentale, dépendance et services psychosociaux généraux adultes du CISSSL afin de nous transmettre l'invitation et les modalités de ces consultations. Notre souhait est de participer à cet exercice afin de contribuer à l'amélioration de l'organisation, de l'accès et de la qualité des services. Nous sommes en attente d'une réponse.

Comme organisme de promotion et de défense de droits, nous nous devons de garder une distance avec la planification et la prestation des services. C'est pourquoi nous ne participons pas régulièrement aux tables de concertation en santé mentale de la région.

Point de service de Saint-Jérôme du CISSSL

La transformation des services de psychiatrie du Pavillon Jeanne-Mance de Saint-Jérôme du CISSSL continue de nous préoccuper. Avec la venue d'une nouvelle construction du département de psychiatrie nous souhaitons pour la prochaine année relancer le CISSSL sur les 27 recommandations issues du rapport d'enquête du Collège des médecins du Québec (CMQ) et de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) de juin 2011.

Vision critique en santé mentale

Nous croyons que la santé mentale est influencée par des déterminants sociaux tels que le niveau de revenu, le statut social, les réseaux de soutien social, le degré de scolarité, l'emploi et les conditions de travail, l'hygiène de vie, les habiletés d'adaptation, etc. Il est donc essentiel de développer une pensée critique face à la psychiatrie traditionnelle. La vision biomédicale et pharmaceutique des problèmes de santé mentale s'efforce de réduire les symptômes des problèmes vécus plutôt que de tenter d'éliminer les causes ou d'agir en prévention. Le manque de ressources disponibles pour les personnes est souvent remplacé par la prise de médicaments. Il y a donc peu ou pas de prévention. Donc, nous sommes toujours dans un mode curatif et pour la plupart du temps pharmacologique.

Nous avons joint notre voix au RRASMQ afin de défendre cette vision globale et citoyenne de la santé mentale. Nous pensons fermement que le Gouvernement du Québec a le pouvoir d'effectuer des changements pour un plus grand respect du droit à une meilleure santé physique et mentale. Agir sur les déterminants sociaux de la santé et le respect des droits nous semble le chemin à emprunter d'urgence.



En effet, les citoyens et citoyennes du Québec, qu'ils et elles aient reçu un diagnostic ou non, ont tous et toutes droit à la santé. Afin de réaliser pleinement ce droit, tous et toutes doivent pouvoir évoluer dans une société juste, avoir accès à un revenu décent, à un logement salubre et avoir la possibilité de participer pleinement à la vie de leur communauté. Lorsqu'une difficulté survient, chacun devrait avoir droit à un accueil humain et à un accompagnement respectueux de ses droits.

Depuis l'implantation du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 *Faire ensemble et autrement* du MSSS, nous demeurons préoccupés principalement au niveau de l'accès aux services, du respect des droits des personnes, de la prévention précoce et de la place des personnes dans l'organisation et la planification des services. Nous ne retrouvons pas de place pour l'alternative ni pour du développement. Tout est encore trop centré autour du pouvoir médical et d'une vision biomédicale. Comme élément positif, nous retrouvons une ouverture sur la question de la gestion autonome de la médication.

Tout au long de l'année nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de plusieurs organismes ou institutions dont le Protecteur du citoyen, le Collège des médecins et de notre regroupement provincial le RRASMQ. Nous avons lu avec intérêt des articles de différentes provenances pouvant alimenter nos réflexions et nos questionnements.

Nous avons poursuivi notre vigilance sur le dossier de la contention et de l'isolement en psychiatrie dans la région en demandant les statistiques au CISSSL.

Dès que l'occasion le permet, nous échangeons avec le personnel du CISSSL. Nous en profitons pour mettre de l'avant nos préoccupations : garde en établissement, autorisation judiciaire de soins, logement social, hébergement, contention et isolement et conditions de vie des personnes directement concernées.



Électrochocs

Depuis plusieurs années, Droits et recours Laurentides milite en faveur de l'abolition des électrochocs. Comme une cinquantaine

d'organismes, nous appuyons le Comité Pare-chocs, comité national militant pour l'abolition des électrochocs.

Le **11 mai 2019**, à l'occasion de la Fête des mères, a eu lieu le **13^e** rassemblement contre les électrochocs, organisé par le Comité Pare-Chocs, en collaboration avec Action autonomie, le Collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal. Cette manifestation a lieu la fin de semaine de la fête des mères car c'est majoritairement les femmes qui en reçoivent.

Droits et recours Laurentides est fier d'avoir participé à ce rassemblement avec de très nombreux militants et militantes réunis au Parc Émilie-Gamelin à Montréal. Pour que cesse le recours aux électrochocs, les membres actifs du Comité Pare-chocs demande l'abolition des électrochocs administrés dans nos hôpitaux en psychiatrie, dont les deux tiers de ces électrochocs sont donnés à des femmes

Plusieurs invités étaient présents durant l'évènement et ils ont porté leur voix pour dénoncer cette technique controversée. Nous avons pu entendre le témoignage émouvant de madame Sadia Messaili, auteure du livre « Les fous crient toujours au secours », ainsi que celui de monsieur Jean-Claude St-Onge, écrivain et philosophe auteur de « L'Envers de la pilule. Les dessous de l'industrie pharmaceutique ». De plus, Droits et recours Laurentides a eu l'honneur de citer lors du rassemblement le témoignage d'une jeune fille qui a survécu à de multiples séances d'électrochocs à l'âge de 19 ans seulement.

On se souviendra que c'est en 2016 que le CISSSL a fait l'acquisition d'un appareil afin de prodiguer les traitements d'électrochocs dans notre région. En **2018-2019** selon des données obtenues par l'établissement, il s'est donné **459 séances d'électrochocs** au CISSSL pour **23**

personnes. Nous sommes très préoccupés de cette augmentation. Nous devons nous assurer que les droits des personnes soient respectés en ce qui a trait au consentement libre et éclairé.

3.2.3 Femmes et santé mentale

Le Comité Femmes s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Nous avons fait des lectures concernant les électrochocs et avons discuté des actions possibles que nous pourrions entreprendre pour informer et sensibiliser. Nous sommes rendues à faire des actions en lien avec nos objectifs.



Nous avons aussi participé à deux rencontres du Réseau des femmes des Laurentides. L'assemblée générale annuelle du 4 juin 2019 où nous avons eu la présentation de deux consultantes du Centre de recherche sociale appliquée, qui vont aider à faire l'état des lieux en ce qui attrait à la violence faites envers les femmes, et ce, pour en faire état lors du Congrès régional à venir. L'autre rencontre était une assemblée générale régulière, le 5 février 2020 où nous avons discuté des modifications aux règlements généraux portant sur les critères d'adhésion ainsi que les frais d'inscription aux assemblées régulières et générales. Lors de cette même assemblée, nous avons eu l'animation, donnée par le Carrefour des Femmes du Grand Lachute, d'une activité d'appropriation à partir du guide d'animation « **Je vois, je sais, je dis, j'agis.** » pour prendre conscience de nos observations, nos comportements, nos connaissances et les actions concernant la violence faite aux femmes. Cette activité fut enrichissante pour prendre conscience de notre rôle pour sensibiliser à la violence faite aux femmes et voir même les interventions possibles.

Les membres du comité sont heureuses de compter sur la participation d'une membre au Comité local d'action féministe (CLAF). Le CLAF a travaillé à l'organisation de plusieurs activités à teneur féministe. En mémoire aux **14** femmes tuées lors du **30^e** anniversaire la tragédie de l'École polytechnique de Montréal, le 6 décembre 2019, nous avons participé à la Journée d'action contre la violence faite aux femmes qui se tenait à la Place de la paix à Saint-Jérôme. Lors de cet évènement, **14** chandelles ont été allumées pour honorer leurs mémoires. Nous avons participé aux activités entourant le 8 mars 2020, Journée internationale des femmes et distribué au sein de l'organisme du matériel promotionnel.



3.2.4 Amélioration des conditions de vie et lutte à la pauvreté

Nos services publics et nos programmes sociaux sont le filet social que nous nous sommes donnés comme société démocratique et respectueuse des droits fondamentaux. Nous poursuivons nos actions collectives et nous appuyons les organismes défendant ces mêmes valeurs.

Système public de santé et de services sociaux



La dernière réforme de notre système de santé et services sociaux continu de laisser des traces. Les listes d'attentes sont toujours là, l'accès à des services est devenu plus complexe et plusieurs personnes sont encore aujourd'hui sans médecin de famille. La durée des rencontres ou des suivis avec plusieurs professionnels de la santé est de plus en plus courte, et ce, pour un nombre de plus en plus important de personnes.

Les principes de base de notre système de santé sont : son caractère public, l'universalité, l'intégralité, l'accessibilité et la gratuité (sans contribution directe des usagères et des usagers). Le conseil d'administration de Droits et recours Laurentides continue d'appuyer les travaux de la Coalition Solidarité Santé (CSS) pour la sauvegarde de notre système public de santé.

Régime public et universel d'assurance médicaments

Depuis plusieurs années, nous militons pour un régime public et universel d'assurance médicaments. Nous faisons partie des 8624 appuyeurs pour la création d'un tel régime. Au Québec, près de 10% de la population n'a pas eu accès à des médicaments qu'on lui a prescrits, faute de moyen financier. Se priver de médicaments a des conséquences graves sur la santé, des gens doivent couper dans leurs besoins de base ou s'endetter pour payer leurs médicaments. La santé est un droit et personne ne devrait choisir entre renouveler une ordonnance ou payer son épicerie



Accès à des logements sociaux

Le droit au logement inclut le droit à un lieu où l'on puisse vivre en sécurité, dans la paix et la dignité à un coût raisonnable. La pénurie de logements abordables contribue à maintenir des personnes dans un état de vulnérabilité.



Membre associé du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Nous avons appuyé le FRAPRU dans le cadre de sa campagne **POUR DU LOGEMENT SOCIAL MAINTENANT !** L'objectif de cette campagne était de mettre en lumière le manque criant de logements sociaux et de faire pressions sur le gouvernement pour qu'il investisse en ce sens.

En février 2020 le FRAPRU a pris la route avec pour objectif d'obtenir des gains dans le budget du Ministre François Legault. Les autobus sont partis de différentes villes du Québec. La caravane était de passage à Prévost le 6 février

et a fait un arrêt au bureau de Madame Marguerite Blais, Ministre des Aînés et des Proches aidants, afin de dénoncer la crise du logement et réclamer des logements sociaux qui manquent dans la région des Laurentides. Nous avons profité de cette tribune afin de souligner que de vivre dans un logement insalubre, de taille insuffisante et trop cher à des conséquences néfastes sur la santé mentale des gens.

Les caravanes en provenance de Gatineau, Val d'Or, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne, L'Assomption, Lavaltrie, Trois-Rivières, Montréal, Saint-Constant, La Prairie, Granby, Saint-Hyacinthe, Drummondville et Longueuil se sont rendus sur la colline parlementaire à Québec le 7 février pour une manifestation nationale.



Lutte à la pauvreté et sauvegarde des programmes sociaux et des services publics

« Un service public est une activité exercée ou contrôlée par l'État dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Plusieurs services publics sont en lien direct avec la réalisation des droits humains. En assurant un accès à tous et à toutes, les services publics contribuent à la solidarité et à la cohésion sociale. Ces activités doivent donc échapper à la logique du marché et à la recherche de profits ». (Extrait du document *10 Milliards \$ de solutions* de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont la dernière mise à jour est parue en février 2015).

Depuis plusieurs années, Droits et recours Laurentides revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes.

Accès à l'aide juridique

Nous poursuivons notre appui à la Coalition pour l'accès à l'aide juridique. Dans la mesure de nos disponibilités nous participons aux actions et partageons nos préoccupations concernant l'accès à l'aide juridique ainsi que les types de situation fréquemment vécues par les personnes que nous rencontrons.



3.2.5 Préservation de l'autonomie du mouvement communautaire et de défense des droits en santé mentale

En santé mentale, les organismes de promotion et de défense des droits permettent de faire entendre la voix d'une partie de la population qui est trop

souvent exclue des espaces décisionnels. Afin de préserver sa mission et son autonomie, Droits et recours Laurentides investit beaucoup d'énergie au sein du grand mouvement communautaire autonome laurentien et québécois. C'est l'essence même de l'organisme et son avenir qui sont en jeu.

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec

Nous sommes membre affilié du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ). Partout au Québec le 10 octobre est la journée de l'Alternative en santé mentale. Dans le cadre de cette journée mondiale de la santé mentale nous avons souligné la 7e journée de visibilité et de sensibilisation de l'Alternatives en santé mentale au Québec. Cette journée qui avait pour thème « *J'ai une histoire pourquoi en faire une maladie !* ». Nous avons organisé avec Alternatives Laurentides, une activité de visibilité le 10 octobre 2019, à la Place de la Gare à Saint-Jérôme. La promotion des pratiques alternatives et la sensibilisation de la population sur les impacts de nos conditions de vie en santé mentale étaient au cœur de cette mobilisation. Nous avons distribué le journal du regroupement « *Ailleurs et autrement* ».

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)

Le ROCL regroupe 150 organismes communautaires de la région.

Nous avons participé à l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2019.

Nous avons participé à plusieurs rencontres organisées par le ROCL et avons suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux sur les orientations ministérielles visant des modifications en profondeur du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Pour une deuxième année nous avons participé à la rencontre du comité d'analyse et de réflexion concernant l'ensemble des préoccupations du mouvement communautaire et leurs relations avec le CISSSL. Le 11 mars nous avons assisté au lancement public de la recherche ayant pour thème « *Portrait des organismes communautaires en santé et services sociaux de Laurentides* ».



Droits et recours Laurentides appui la campagne unitaire des organismes communautaires « *Engagez-vous pour le communautaire* ». Cette campagne vise un rehaussement significatif du financement à la mission des organismes

d'action communautaire, le respect de leur autonomie, ainsi que la fin des compressions dans les services publics et les programmes sociaux.

Cette campagne nationale de mobilisation unit plus de 4000 organismes d'action communautaire de partout au Québec qui réclament une société plus juste où les droits des personnes sont pleinement respectés.

Coalition des organismes communautaires en santé mentale des Laurentides

Les membres de la Coalition des organismes communautaires en santé mentale des Laurentides se sont rencontrés afin de discuter de notre participation au comité sur la primauté de la personne et aussi sur les différents comités tactiques en lien avec le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 « *Faire ensemble et autrement* » du MSSS. La Coalition s'assure que la parole des personnes soit entendue sur ces différents comités.



Alternatives-Laurentides

Alternatives Laurentides regroupe 6 organismes d'action communautaire autonome de la région des Laurentides qui sont tous membres du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ). L'organisme fait la promotion de l'approche alternative en santé mentale et participe aux mobilisations du mouvement communautaire. Cette année, Alternatives Laurentides s'est réuni à 5 reprises. Ces rencontres ont servi à préparer des formations communes et à échanger sur les réalités de l'alternative en santé mentale dans notre région. À toutes ces activités, il ne faut pas oublier la journée du 10 octobre, qui partout au Québec est la journée de l'Alternative en santé mentale.

Afin de souligner cet événement, nous avons invité la troupe de théâtre du groupe d'Art-Action communautaire du Rebond pour une présentation théâtrale et de réflexion sur la place accordée aux personnes vivant avec une problématique en santé mentale au sein de leur parcours de rétablissement et s'en ai suivi d'une discussion avec les acteurs et actrices.

Mouvement communautaire régional et local

D'année en année nous avons appuyé et fait la promotion de plusieurs activités d'organismes communautaires : La Halte des proches, l'Échelon des Pays-d'en-Haut, le Centre de la Famille du grand Saint-Jérôme, l'Ami-e du quartier, l'Antres-Jeunes, le CAPTCHPL et le Centre de femmes les Unes, les Autres.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons aussi participé aux 25^e anniversaire du groupe la Licorne le 30 octobre 2019.



Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)

Droits et recours Laurentides suit les travaux du RODCD et leur lutte pour obtenir un financement adéquat pour les organismes de défense collective des droits. La défense collective des droits est essentielle aux membres de notre communauté et au bon

fonctionnement de notre démocratie. Nous continuons à diffuser leurs outils d'éducation populaire.

4. ACTIVITÉS COLLECTIVES DE PROMOTION, D'INFORMATION ET DE VIGILANCE EN DÉFENSE DES DROITS

Avec différents établissements et organismes de la région, nous profitons de chaque occasion pour promouvoir des changements respectueux des droits des personnes qui favorisent l'appropriation collective et individuelle du pouvoir. Nous participons à différentes activités de sensibilisation. Nous partageons nos réflexions et nous prenons position dans des débats pour l'avancement du respect des droits des personnes. Tout au long de l'année, nous avons fait parvenir nos documents de présentation, nos affichettes et nos cartons d'information à des organismes de la région.



La 68^e Semaine nationale de la santé mentale a eu lieu du 6 au 12 mai 2019. Cette campagne 2019-2020 a proposé des idées et 7 astuces pour se recharger. Nous avons tenu un kiosque d'information dans le cadre de cette semaine le 6 mai à la Place des festivités à Saint-Jérôme.

Autres activités

Cette année, nous avons édité trois numéros de notre bulletin d'information *Le Voilier*. Notre bulletin est produit à environ 350 exemplaires et est distribué à tous les membres de l'organisme, à d'autres organismes de la région des Laurentides et d'ailleurs ainsi qu'aux personnes et organismes qui soutiennent Droits et recours Laurentides. Faire paraître un journal demande toute une organisation : un travail de recherche, de rédaction, de montage du bulletin et un suivi des coordonnées de tous les destinataires.



5. COLLECTIF DES LAURENTIDES EN SANTÉ MENTALE

Depuis l'an 2000, Droits et recours Laurentides accompagne un regroupement de personnes directement concernées des Laurentides dans une démarche régionale d'appropriation collective du pouvoir. Il s'agit du Collectif des Laurentides en santé mentale. Droits et recours Laurentides offre gratuitement au Collectif un espace de travail à même ses locaux. Pour une troisième année, le financement

récurrent du collectif a permis de supporter les actions des membres du Collectif qui sont porteuses d'espoir et de changements.

6. LIENS DE SOLIDARITÉ

Au fil des ans, Droits et recours Laurentides a tissé des liens d'échange et de soutien. Ces liens sont une source de solidarité et d'espoir pour un monde plus juste et équitable. Un gros merci à ces différents regroupements régionaux et nationaux pour la qualité de leurs travaux, la pertinence de leurs actions et leur soutien ponctuel au cours de l'année.

- ➔ Le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)
- ➔ Le Réseau des femmes des Laurentides (RFL)
- ➔ Le Collectif des Laurentides en santé mentale (CLSM)
- ➔ Alternatives Laurentides
- ➔ La Coalition des organismes communautaires en santé mentale des Laurentides
- ➔ La Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC-RDN)
- ➔ La Coalition Solidarité Santé (CSS)
- ➔ La Ligue des droits et libertés du Québec (LDL)
- ➔ Le Collectif pour un Québec sans pauvreté
- ➔ Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
- ➔ Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).
- ➔ Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
- ➔ Le Comité Pare-chocs
- ➔ Pour un Québec sans pauvreté

7. ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE CONSULTATION, DE FORMATION, DE MOBILISATION ET COLLOQUES

Tout au long de l'année nous avons organisé une tournée dans la région. Nous sommes allés rencontrer plusieurs groupes communautaires de la région. Nous avons collaboré, organisé et participé à différentes activités d'information, de comités de travail, de consultation, de formation, de mobilisation et colloques. Vous trouverez la liste de ces activités à l'annexe 2 du présent rapport.

8. SITUATION FINANCIÈRE

Droits et recours Laurentides est financé à la mission dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), programme dont l'enveloppe régionale est sous la responsabilité du CISSSL. La Convention de soutien financier 2015-2018 du PSOC a été signée le 19 janvier 2016. Nous continuons de suivre de près tout changement à ce programme qui est vital à l'organisme. Nous sommes toujours en attente de la nouvelle convention.

Les efforts déployés par nos regroupements ont porté fruit, car pour une troisième année consécutive notre financement récurrent à la mission a été augmenté de 13,672\$.



Le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides estime les besoins réels de leurs membres à 17,5\$ millions. Bien qu'elle soit insuffisante pour assurer le fonctionnement de base de l'ensemble de nos activités de promotion et de défense des droits en santé mentale, cette augmentation est tout de même une reconnaissance de notre mission. Nous poursuivons nos actions afin d'augmenter notre financement récurrent, explorer de nouvelles sources de financement et organiser nos deux campagnes de financement.

Dans le cadre du programme Support à l'action bénévole, nous tenons à remercier très chaleureusement messieurs Youri Chassin, député de Saint-Jérôme, Eric Girard député de Groulx et Madame Lucie Lecours, députée de Les Plaines.

En septembre 2019, nous avons aussi déposé une demande auprès du Comité des priorités de la Conférence religieuse canadienne (CRC) et avons été accepté dans la liste d'organismes accrédités pour recevoir des dons des communautés religieuses.



Pour une troisième année de suite, nous avons lancé notre campagne de Recettes en pot. Cette campagne socialement responsable offre de multiples retombées positives dans la communauté. En effet elles sont écologiques, créent de l'emploi et génèrent des dons en denrées à des banques alimentaires de notre région.

Le **10 mai 2019** se tenait la **18e** édition de notre souper-bénéfice qui s'est déroulée au Club de golf Val des Lacs de Sainte-Sophie. **76** personnes étaient au rendez-vous. Merci aux convives et à toutes les personnes qui ont contribué à cet événement !

Nous tenons à remercier la Ville de Saint-Jérôme qui, à chaque année, nous prête gratuitement la salle pour la tenue de notre assemblée générale. De plus, grâce à leur appui nous pouvons bénéficier d'une réduction importante pour l'assurance responsabilité de notre organisme offerte par l'Union des municipalités du Québec.

À tous les organismes donateurs et à toutes les personnes donatrices !

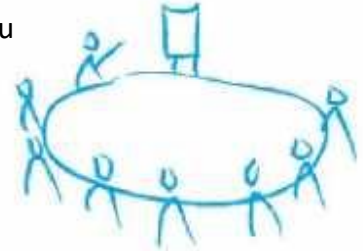
Votre aide est précieuse pour le respect des droits des personnes ayant des problèmes en santé mentale !

Merci
DU FOND DU ♥

9. ÉQUIPE DE DROITS ET RECOURS LAURENTIDES ET VIE ASSOCIATIVE

Conformément à ses règlements généraux, le conseil d'administration de votre organisme de défense des droits en santé mentale est composé de 7 personnes de la communauté dont 4 membres actifs, 2 membres sympathisants et une représentante des employées. La coordonnatrice assiste aux séances du conseil d'administration sans droit de vote. À l'onglet 3 du *Cahier des membres 2019-2020*, vous trouverez le Rapport du conseil d'administration. Les membres du conseil sont :

Johanne Roy,	présidente
Manon Cyr	vice-présidente
Gaétane Léveillé,	trésorière
Rolande Nadon,	secrétaire
Richard Petitclerc,	administrateur
Alain Durepos	administrateur
Sophie Longtin,	administratrice et représentante des employées



Le conseil d'administration a tenu **10** séances régulières et **2** séances spéciales.

Le conseil d'administration favorise le travail en comité et en assure le suivi. Cette année, six comités ont été actifs. Ces comités ont pu fonctionner grâce au dévouement de nombreuses personnes. Nous les remercions chaleureusement. Leur contribution dynamise l'organisme. Les responsables des comités font rapport directement à l'assemblée générale annuelle et vous trouverez dans votre ***Cahier des membres 2019-2020*** le rapport de chaque comité. Le 6 décembre se tenait un dîner de Noël afin de souligner l'implication des bénévoles qui se sont partagés plus de 500 heures d'implication au sein de l'organisme.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 20 juin 2019 à Saint-Jérôme. Nous avons publicisé cet événement : communiqué de presse dans l'ensemble des médias de la région, affichettes, etc. Plusieurs moyens sont mis en place afin de favoriser la participation de nos **99** membres : un cahier d'assemblée convivial, du transport, un buffet à l'arrivée des autobus. La réponse des membres est très stimulante. Par un beau jeudi après-midi de juin, et devant **63** personnes, nous avons évalué le travail accompli et tracé les orientations pour la prochaine année.

Compte tenu des ressources financières limitées et du nombre de demandes, l'organisme doit maintenir l'équilibre pour garder une bonne santé organisationnelle. C'est un défi permanent. C'est pourquoi le conseil d'administration et l'équipe suivent de très près les priorités puisque nous sommes souvent en surcharge de travail.

Notre équipe de travail est composée de 4 personnes pour couvrir l'ensemble de la région : 3 personnes à 4 jours/semaine et 1 personne à 3 jours/semaine. Une travailleuse autonome à raison de 4 heures/semaine effectue la comptabilité de l'organisme.

On ne peut que souligner le travail de l'équipe et du conseil d'administration qui ont su poursuivre les activités et sa mission. L'équipe a tenu plusieurs rencontres régulières dont une rencontre d'une journée pour faire un bilan, mieux centrer nos actions et planifier la prochaine période.

10. CONCLUSION

Ce rapport d'activités témoigne de la vitalité de Droits et recours Laurentides, de l'attachement et de l'engagement de ses **99** membres.

Aussi, il est important de souligner le dévouement des membres du conseil d'administration, des membres des comités, de l'équipe ainsi que vous, membres de l'organisme.

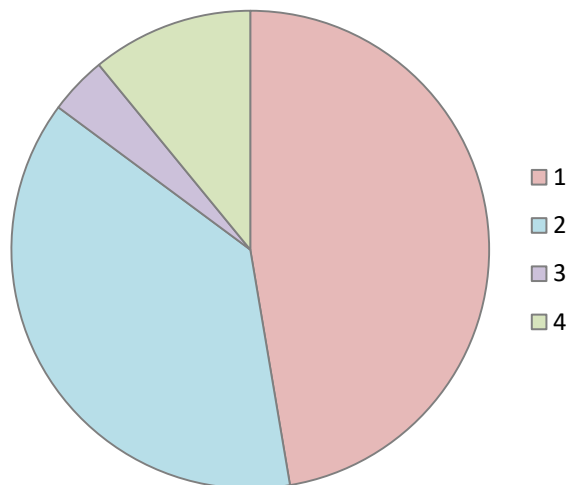
C'est grâce à votre fidélité que depuis **27 ans** ensemble nous poursuivons nos actions pour une société inclusive et juste.

Un gros merci



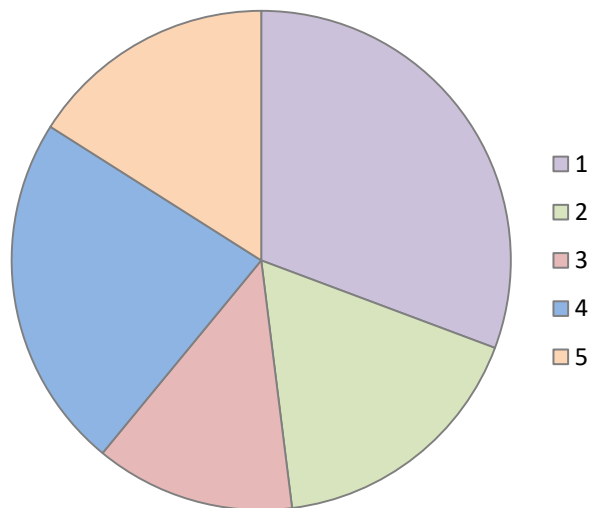
PERSONNES

1 Femmes	169	47%
2 Hommes	135	38%
3 Proches	14	4%
4 IntervenantEs	39	11%
	357	100%

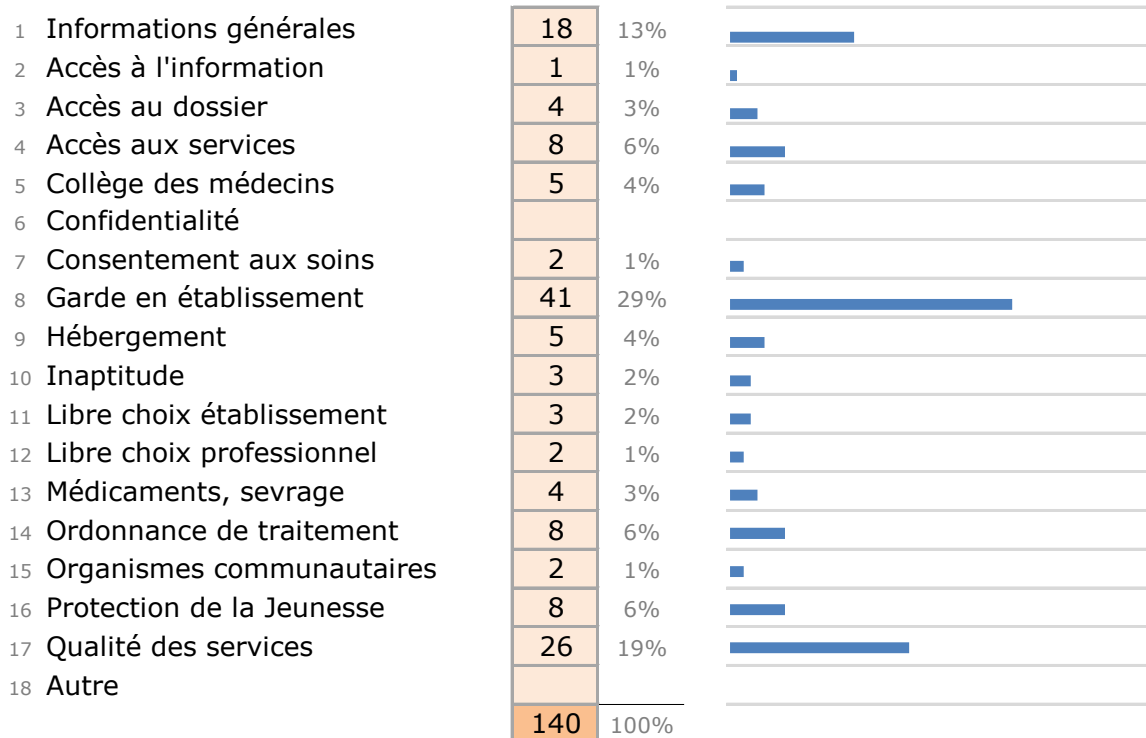


DEMANDES

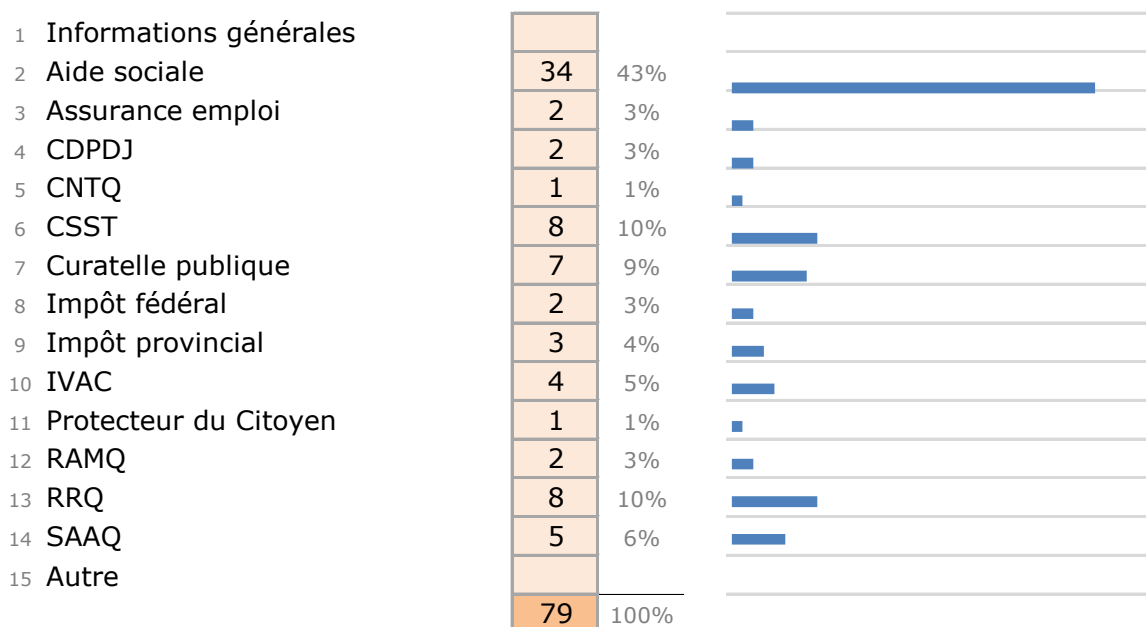
1 Santé et services sociaux	140	31%
2 Autres services gouv.	79	17%
3 Logement	59	13%
4 Autres secteurs de vie	105	23%
5 Justice	73	16%
	456	100%



Santé et services sociaux



Autres services gouvernementaux



Logement

1 Informations générales	6	10%	
2 Bail - Augmentation	2	3%	
3 Bail - Modifications	6	10%	
4 Bruit	2	3%	
5 Expulsion / Reprise de log.	19	32%	
6 HLM	3	5%	
7 Travaux	12	20%	
8 Autre	9	15%	
	59	100%	

Justice

1 Informations générales	4	5%	
2 Aide juridique	6	8%	
3 Civil	14	19%	
4 Criminel	26	36%	
5 Commission d'examen	3	4%	
6 Contravention	5	7%	
7 Déontologie policière	2	3%	
8 Faillite	1	1%	
9 Municipale	4	5%	
10 Petites créances	6	8%	
11 Autre	2	3%	
	73	100%	











Autres secteurs de vie

1 Informations générales	8	8%	
2 Assurances	2	2%	
3 Assurances collectives	26	25%	
4 Consommation	18	17%	
5 Famille	2	2%	
6 Garde d'enfants	7	7%	
7 Hydro Québec	3	3%	
8 Pension alimentaire	6	6%	
9 Références autres organismes	6	6%	
10 Séparation, divorce	7	7%	
11 Succession	6	6%	
12 Travail	12	11%	
13 Autre	2	2%	
	105	100%	

ANNEXE 2 : LISTE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE CONSULTATION, DE FORMATION, DE MOBILISATION ET COLLOQUES

-  Présentation de la démarche de Self-advocacy (Être son propre défenseur), Sainte-Agathe-des-Monts, 4 avril 2019.
-  Rencontre du Comité Pare-Choc, Montréal, 3 mai 2019.
-  Tenue d'un kiosque à la Place des festivités, Semaine de la santé mentale, Saint-Jérôme, 6 mai 2019.
-  Manifestation pour l'abolition des électrochocs, Comité Pare-chocs, Montréal, 11 mai 2019.
-  Rencontre du Comité tactique Respect des Droits, CISSSL, Saint-Jérôme, 16 mai 2019.
-  Rendez-vous de collaboration en développement social des Laurentides, Conseil régional de développement social, Saint-Hippolyte, 24 mai 2019.
-  Participation à l'assemblée générale annuelle du ROCL, Sainte-Adèle, le 28 mai 2019.
-  Rencontre du Comité sur la primauté de la personne, CISSSL, Saint-Jérôme, 30 mai 2019.
-  Participation à l'assemblée générale annuelle du RFL, Val David, 4 juin 2019.
-  Participation au spaghetti-thon du Centre de la famille, Saint-Jérôme, 6 juin 2019.
-  Participation à l'activité du 25^e anniversaire du Centre d'aide et d'assistance aux plaintes-Laurentides, Sainte-Thérèse, 6 juin 2019.
-  Assemblée générale Alternatives Laurentides, Lachute, 8 juillet 2019.
-  Comité organisateur pour la journée de l'Alternatives en santé mentale, Sainte-Adèle, 26 août 2019.
-  Rencontre Alternatives Laurentides, Saint-Jérôme, 12 septembre 2019.
-  Comité organisateur pour la journée de l'Alternatives en santé mentale, Sainte-Adèle, 23 septembre 2019.
-  Tenue d'un kiosque d'information dans le cadre du Salon des partenaires en santé mentale, Saint-Jérôme, 25 septembre 2019.
-  Participation pour la marche pour la grève climatique, Montréal, 27 septembre 2019.

-  Formation sur « Rapport de force de pouvoir » ROCL, Sainte-Adèle, 3 octobre 2019.
-  Journée de l'Alternatives en santé mentale, Alternatives Laurentides, Saint-Jérôme, 10 octobre 2019.
-  Participation à la rencontre de réflexion sur la pauvreté organisée par le Député de Saint-Jérôme, Youri Chassin, Saint-Jérôme, 16 octobre 2019.
-  Présentation sur le logement (première partie), L'Envolée de Sainte-Agathe-des-Monts, 17 octobre 2019.
-  Rencontre du Comité sur la primauté de la personne, CISSSL, Saint-Jérôme, 23 octobre 2019.
-  Participation à l'activité du 40^e anniversaire d'Amnistie Internationale, Saint-Jérôme, 26 octobre 2019.
-  Participation à l'activité du 25^e anniversaire du Groupe la Licorne, Sainte-Thérèse, 30 octobre 2019.
-  Participation au comité analyse et réflexion du ROCL, Saint-Jérôme, 30 octobre 2019.
-  Rencontre du Comité Pare-chocs, Montréal, 6 novembre 2019.
-  Formation sur « Optimiser sa page Facebook » ROCL, Sainte-Adèle, 7 novembre 2019.
-  Participation à la Table santé mentale des Pays-d'en-Haut, Sainte-Adèle, le 26 novembre 2019.
-  Présentation à L'Envolée de Sainte-Agathe : *la régie du logement* (deuxième partie) de la rencontre sur le logement, Sainte-Agathe-des-Monts, 28 novembre 2019.
-  Journée de commémoration aux victimes de la Polytechnique, Comité d'action locale des femmes, Saint-Jérôme, 6 décembre 2019.
-  Rencontre d'Alternative Laurentides, Sainte-Adèle, 22 janvier 2020.
-  Formation sur « La rentabilité sociale, c'est aussi de l'économie » ROCL, Saint-Jérôme, 22 janvier 2020.
-  Participation à la rencontre nationale du RRASMQ sur le thème « Du je au nous tous : pour un souffle collectif », Drummondville, 29 janvier 2020.

-  Rencontre avec Danielle et Fanny de la Maison D'Ariane concernant les difficultés que vivent les femmes dans le système de santé : manque d'accès à des services, manque de suivi même si une médication est donnée, Saint-Jérôme, 30 janvier 2020.
-  Rencontre avec l'attachée politique de Madame Lucie Lecours, Députée de Les Plaines, Sainte-Anne des Plaines, 4 février 2020.
-  Présentation de l'organisme, suite à l'invitation du comité consultatif des citoyens des services correctionnels du Canada. Nous avons présenté l'organisme à l'Université du Québec en Outaouais. Pour les autres groupes qui n'étaient pas en présence et qui présentaient leurs services c'était par vidéoconférence., Saint-Jérôme, 6 février 2020.
-  Mobilisation au bureau de la Députée de Prévost, madame Marguerite Blais, dans le cadre de la campagne du FRAPRU pour le logement social, Prévost, 6 février 2020.
-  Rencontre d'échanges avec le Comité des usagers de Saint-Jérôme, le CAAP et la Commissaire aux plaintes, Saint-Jérôme, 17 février 2020.
-  Participation à la Table santé mentale des Pays-d'en-Haut, Sainte-Adèle, le 19 février 2020.
-  Rencontre dans le cadre de la tournée du ROCL, Sainte-Adèle, 25 février 2020.
-  Présentation de la démarche de Self-advocacy (Être son propre défenseur), Maison des mots, Sainte-Thérèse, 25 février 2020.
-  Participation au Colloque « Brisons les barrières du d'Âgisme...Avoir des droits n'a pas d'âge. », Thérèse-De Blainville, 10 mars 2020.
-  Participation, lancement de la recherche « Les organismes communautaires, un investissement qui profite À TOUT LE MONDE » du ROCL, Uni-Café, Saint-Jérôme, 11 mars 2020.